



## J'AI ENTRE 50 & 74 ANS ET JE SUIS UNE FEMME

- 1** Je reçois l'invitation de l'Assurance Maladie. Les invitations de 2023 seront bien valables deux ans.



- 2** Je prends rendez-vous chez un radiologue agréé. La liste des radiologues agréés est jointe au courrier d'invitation et disponible sur notre site internet.

*Bon à savoir : ce dépistage peut être réalisé sur tout le territoire national.*

- 3** Je vais chez mon radiologue agréé pour faire ma mammographie. Si j'ai déjà réalisé une mammographie, je rapporte mes précédents clichés.



*Bon à savoir : 4 clichés sont réalisés (2 de chaque sein) et un examen clinique des seins (palpation mammaire) est effectué.*

- 4** Le radiologue me donne un premier résultat.



- 5** Mon dossier est transmis au CRCDC Pays de la Loire. S'il n'y a pas d'anomalie détectée, un second radiologue réalise une 2<sup>nd</sup>e lecture.



- 6** Dans un délai de 2 à 4 semaines, je reçois mes résultats et mes clichés par courrier. Mon médecin reçoit également mes résultats.



- 7** Pour ma prochaine mammographie dans 2 ans, je rapporterai mes derniers clichés.

